

Rapport annuel 2019-2020



Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

Juin 2020

— PARTENARIAT
— CANADIEN pour
— L'AGRICULTURE

Canada Québec 

Nous joindre

Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

675, route Cameron

Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7

T. 418-386-8116

Courriel : chaudiere-appalaches@agriconseils.qc.ca

Site Internet : www.agriconseils.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/agriconseils



Table des matières

Nous joindre.....	1
Table des matières.....	3
Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches.....	5
Le mot du président.....	5
Le mot du directeur.....	6
La vision régionale.....	7
La mission régionale.....	7
Nos grands mandats.....	8
Offre en services-conseils.....	8
<i>Individuel.....</i>	<i>8</i>
<i>Collectif.....</i>	<i>8</i>
<i>Éloignement.....</i>	<i>9</i>
<i>Initiatives stratégiques.....</i>	<i>9</i>
<i>Bonifications et priorités régionales.....</i>	<i>10</i>
Accueil et référencement.....	11
Promotion des services-conseils agricoles.....	11
Promotion de l'approche en collaboration interprofessionnelle.....	12
Dispensateurs de services-conseils.....	12
Projets spéciaux.....	13
Satisfaction de la clientèle.....	14
Les services-conseils en chiffres.....	15
Administration des aides financières.....	15
<i>Services-conseils individuels : montant total d'aide financière versé annuellement aux entreprises accompagnées et par domaine d'intervention.....</i>	<i>15</i>



<i>Nombre d'entreprises agricoles accompagnées</i>	<i>15</i>
<i>Services-conseils collectifs : nombre d'activités réalisées et leur nature à chaque année.....</i>	<i>17</i>
<i>Éloignement</i>	<i>17</i>
Le réseau en un coup d'œil.....	18
Notre plan d'action pour la prochaine année.....	19
L'organisation.....	20
Conseil d'administration	20
Membres du personnel.....	20

Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution des activités d'accueil et de référencement	11
Tableau 2 : Portrait des entreprises utilisatrices par MRC	16
Tableau 3 : Résultats des services-conseils dispensés.....	18
Tableau 4 : Membres du conseil d'administration 2019-2020.....	20

Liste des figures

Figure 1 : Résultats du sondage suite aux accueils et référencement.....	14
Figure 2 : Taux global d'utilisation des services-conseils par MRC.....	16

Annexe

Annexe 1 : Plan stratégique 2018-2023.....	23
--	----



Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

Le mot du président



Voici les résultats de la 14^e année d'opération du Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches; une année record en terme d'aide financière versée pour les producteurs agricoles et les transformateurs artisans de la région.

Au cours de la dernière année, plus de 5,3 \$ millions ont été investis en services-conseils. Cette augmentation s'explique en grande partie par une plus grande utilisation des services-conseils pour le bien-être animal et l'efficacité énergétique, dans le cadre du Plan de soutien aux investissements.

L'année 2019-2020 a aussi été marquée par un important changement pour les Clubs conseils en agroenvironnement. C'est la première année de réclamation de l'aide financière par contrat de service individuel. Ces nouvelles façons de faire ont demandé d'importantes adaptations au fonctionnement administratif des Clubs et du Réseau. Heureusement, chacun a pu s'adapter à cette nouvelle réalité.

À l'aube de la nouvelle année, le Réseau est préoccupé par l'impact de la COVID-19 sur les entreprises agricoles et les transformateurs artisans. Le Conseil d'administration demeurera à l'écoute des besoins des entreprises face à cette crise planétaire.

En terminant, je tiens à remercier les dispensateurs, les partenaires, les administrateurs et les employés du Réseau pour leur précieuse contribution à l'avancement des services-conseils dans la région.

Merci et bonne lecture!

Jean Lambert
Président



Le mot du directeur



Je suis fier de vous présenter les résultats du Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches pour cette deuxième année du Programme services-conseils 2018-2023.

L'année 2019-2020 est non seulement la plus grosse année de subventions versées en 15 ans d'existence, c'est aussi l'année avec la plus forte augmentation de demandes à traiter.

En 2019-2020, le volume de demandes a plus que doublé pour atteindre 3 683 demandes, comparativement à 1 764 contrats en 2018-2019. Le nouveau mode de réclamation par contrat imposé aux Clubs conseils en agroenvironnement explique cette importante augmentation.

Pour réussir ce tour de force, l'équipe du Réseau a dû revoir l'organisation du travail et l'ensemble de ses ressources humaines. Le Réseau a informatisé complètement la gestion des demandes, de l'approbation des contrats jusqu'au versement de l'aide financière.

On ne se serait pas douté en début d'année que cet important changement administratif aurait permis d'être mieux préparé au confinement imposé par la COVID-19, en facilitant grandement le télétravail.

Toute l'équipe se joint à moi pour remercier les nombreux collaborateurs du Réseau : le conseil d'administration, les dispensateurs, les partenaires, les intervenants et bien évidemment nos clients, les producteurs agricoles et les transformateurs artisans, qui nous font confiance quand il est question de services-conseils sur leur entreprise !

Martin Larivière, agronome, MBA
Directeur



La vision régionale

Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches s'assure que des services-conseils indépendants et de qualité soient accessibles, tant par l'approche collective qu'individuelle, et que ceux-ci favorisent l'amélioration de la performance des entreprises agricoles ainsi que le développement de leur autonomie.

La mission régionale

Établir une offre d'aide financière diversifiée et indépendante qui répond aux besoins des entreprises agricoles et qui intègre les priorités du secteur agricole de la Chaudière-Appalaches ainsi que le savoir-faire des dispensateurs de services.



Nos grands mandats

Offre en services-conseils

Le Réseau Agriconseils est mandataire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'administration du Programme services-conseils 2018-2023 (PSC). Ce programme offre un soutien financier aux entreprises du secteur agroalimentaire québécois. Il permet aux entreprises d'être accompagnées en amont et pendant la réalisation de projets visant l'atteinte de leurs objectifs en matière d'amélioration de leur compétitivité et de mise en place de pratiques responsables. Cette section présente l'offre d'aide financière proposée par le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches pour 2019-2020, en respect de ses priorités régionales.



Individuel

Le volet 1 - Appui à l'utilisation de services-conseils individuels aux entreprises, vise à accroître l'adoption de bonnes pratiques entrepreneuriales par le recours à des services-conseils qui contribuent à prendre des décisions éclairées.

Différents services-conseils sont offerts aux producteurs agricoles dans les domaines d'intervention suivants : l'agroenvironnement, la gestion de l'entreprise, les techniques de production et la valeur ajoutée. L'aide financière offerte varie de 50 % à 85 %, jusqu'à un maximum de 30 000 \$ à 40 000 \$ selon les bonifications applicables.

Collectif

Le volet 2 – Appui à la diffusion d'information et aux activités de codéveloppement des entreprises, vise à accroître l'adoption de bonnes pratiques entrepreneuriales par la diffusion d'information et le codéveloppement auprès des clientèles visées.

Les activités admissibles sont :

- Les activités de sensibilisation et de diffusion d'information, par exemple : colloques, démonstration à la ferme, voyage de prospection, présentation d'une analyse de groupe, etc.;
- Les activités de codéveloppement des entreprises, par exemple : atelier d'échange, de réflexion et de partage d'expertise entre propriétaires d'entreprise, sous la supervision d'un professionnel.

L'aide financière pour les activités d'information, de diffusion et de sensibilisation peut couvrir 75 % des dépenses admissibles, pour un maximum de 6 500 \$ par projet.

L'aide financière pour les activités de codéveloppement peut couvrir jusqu'à 75 % des dépenses admissibles pour un maximum de 1 000 \$ par rencontre et de 3 000 \$ pour l'ensemble des rencontres.

Éloignement

Une aide financière additionnelle est offerte afin d'assurer la couverture géographique et compenser l'éloignement de la clientèle pour des services-conseils rendus dans le cadre de l'appui à l'utilisation des services-conseils par les entreprises du PSC. Cette aide permet de couvrir à 100 % les frais de déplacement encourus au-delà de 100 km par des conseillers inscrits aux réseaux Agriconseils, dans le cas où les services ne sont pas disponibles dans un rayon de 100 km de l'entreprise cliente.

Initiatives stratégiques

Ces bonifications permettent d'offrir un soutien adapté aux entreprises agricoles qui sont assujetties à un contexte spécifique et prioritaire pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Ces interventions ciblent des secteurs, des clientèles et des activités particulières sur un intervalle de temps déterminé afin d'apporter un soutien accru par une bonification jusqu'à 85 % du taux d'aide.

Tous les domaines

- Entreprises qui se qualifient à titre de relève et démarrage;
- Entreprises qui se qualifient à la bonification de stratégie en production biologique.

Domaine agroenvironnement

- Suivi ou évaluation détaillée ciblée (EDC) sous les thématiques Gestion intégrée des ennemis des cultures et Santé et conservation des sols.

Domaine technique

- Bovi-Expert;
- Réduction du plomb en acériculture;
 - 85% maximum 750 \$ par entreprise, jusqu'au 31 mars 2021.

Domaine technique et gestion

- Bien-être animal et efficacité énergétique, dans le cadre du Plan de soutien aux investissements.

Sans égard au domaine

- Réseau d'avertissement phytosanitaire;
 - 50 %, maximum 1 500 \$ par année, 7 500 \$ pour la durée du programme.
- Réduction des risques liés aux pesticides;
 - Stratégie de lutte en remplacement de pesticides ciblés, 85 %, maximum 750 \$.



Bonifications et priorités régionales

Le Réseau Agriconseils possède une marge de manœuvre régionale permettant de répondre aux besoins spécifiques des producteurs de son territoire. Ainsi, le Réseau peut accorder une bonification de l'aide financière allant jusqu'à 75 %. Les bonifications offertes en Chaudière-Appalaches pour l'année 2019-2020 sont les suivantes :

- **Agneaux et brebis** : Une production en restructuration et en consolidation nécessitant un suivi pour permettre d'améliorer les coûts de production. La bonification s'applique sur tous les services techniques et en gestion.
- **Les services-conseils en relations humaines** : L'aspect humain est un facteur déterminant de la réussite d'un projet qui doit être encouragé pour être traité adéquatement. La bonification s'applique sur le diagnostic sommaire en relations humaines et les services de soutien aux gestionnaires.
- **Les entreprises de petite taille (ayant 100 000 \$ de revenu brut et moins)** : Catégorie de producteur ayant le taux d'utilisation des services-conseils le plus faible et nécessitant un support accru étant donné la faible capacité de payer des entreprises. La bonification s'applique sur tous les services techniques et en gestion.
- **L'autogestion des risques à l'aide de stratégies de commercialisation** : Service permettant d'obtenir une protection du revenu directement du marché. La bonification s'applique aux services requis pour l'élaboration d'une stratégie de commercialisation : diagnostic (global ou sommaire), plan d'exploitation (détermination de la marge nette), plan d'action (commercialisation), suivi.
- **La valeur ajoutée (transformation artisanale et mise en marché de proximité)** : Il s'agit d'un moyen de diversification et de développement des entreprises dans la chaîne de valeur, permettant de tirer un meilleur revenu du marché.
- **Les productions en développement en Chaudière-Appalaches : lapin, apiculture, chèvre, volatiles et grands gibiers**
La bonification s'applique sur les services en production (technique) et en gestion. Ces productions répondent à au moins un des critères suivants :
 - Peu présente sur le territoire;
 - Peu organisée et dont la mise en marché est peu structurée;
 - Vivant des problématiques affectant la pérennité des entreprises;
 - Où l'offre de services-conseils est peu présente ou peu disponible.
- **Bien-être animal et efficacité énergétique en dehors du Plan de soutien aux investissements (PSI)** : La bonification s'applique sur le diagnostic technique uniquement pour les producteurs non admissibles au PSI. Un seul diagnostic est bonifié pour la durée du programme.
- **Premier diagnostic global en gestion** : Toute entreprise qui fait faire un diagnostic global en gestion pour la première fois peut bénéficier de la bonification de l'aide financière.



Accueil et référencement

Le Réseau est responsable de la prise de besoin et du référencement des producteurs agricoles vers l'ensemble des services-conseils. Au total, 210 accueils et référencements ont été réalisés. Le tableau 1 présente l'évolution du nombre d'activités d'accueil et de référencement.

Tableau 1 : Évolution des activités d'accueil et de référencement

Année	Nombre d'accueils et références
2013 - 2014	129
2014 - 2015	116
2015 - 2016	246
2016 - 2017	254
2017 - 2018	365
2018 - 2019	285
2019 - 2020	210

Promotion des services-conseils agricoles

Le Réseau Agriconseils est impliqué dans de nombreuses activités de promotion. Elles visent l'augmentation de l'utilisation des services-conseils individuels, collectifs et des rencontres multidisciplinaires par les entreprises agricoles.

Le Réseau a réalisé les actions de promotion et de communication suivantes :

- Envoi de 3 500 sommaires d'aide financière incluant la publicité du Réseau;
- Développement de courriels de référence type;
- Mise à jour des fiches promotionnelles et du site Internet;
- Tenu quatre kiosques lors d'événement régionaux et provinciaux : Journée du Groupe Évolu-Porc, Porc Show, Mardis Payants et Journée acéricole;
- Trois activités de lancement du service Réflexion sur l'avenir de l'entreprise dans les MRC de L'Islet, Montmagny et Les Etchemins;
- Présentation du Réseau et du PSC à la rencontre provinciale des SCF de l'UPA;
- Trois présentations du Réseau et du PSC aux étudiants de l'Université Laval, du CFA St-Anselme et de l'ITA La Pocatière;
- Présentation du PSC aux producteurs de la relève en production bovine;
- Diffusion de 45 infolettres pour les conseillers;
- Diffusion de 47 infolettres pour les producteurs.

De plus, le Réseau utilise de nombreux outils de promotion et communication, notamment :

- Une offre d'aide financière détaillée;
- 28 fiches promotionnelles par production et par service;
- Un carton promotionnel pour l'accueil et référencement;
- Le dépliant du PSC;
- Quatre listes de dispensateurs par domaine d'intervention;
- Une page web;
- Une page Facebook régionale;
- Une chaîne YouTube;
- Une infolettre destinée aux conseillers;
- Des infolettres destinées aux producteurs par champs d'intérêt;
- Le rapport annuel.

Promotion de l'approche en collaboration interprofessionnelle

Le Réseau Agriconseils a pour mandat de promouvoir l'approche en collaboration interprofessionnelle. Voici différentes actions réalisées spécifiquement pour promouvoir cette approche :

- Collaborer à l'organisation de cinq dîners des intervenants :
 - 2 avril Actualités acéricoles;
 - 7 mai Réputation numérique;
 - 4 juin CLÉ SRRP Bellechasse;
 - 25 septembre L'ARTERRE;
 - 30 octobre L'élevage à l'ère du numérique;
 - 19 novembre La Cabane à Pierre.
- Organisation avec le Réseau Capitale-Nationale et Côte-Nord d'une journée réseautage des dispensateurs le 18 décembre 2019;
- Subventionnement de 51 rencontres en collaboration interprofessionnelle.

Dispensateurs de services-conseils

Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches compte 109 dispensateurs inscrits, dont le siège social est dans la région.

Pour obtenir la liste des dispensateurs faisant régulièrement affaire en Chaudière-Appalaches, consultez notre site Internet <http://www.agricconseils.qc.ca/reseaux-regionaux/chaudiere-appalaches/> aux onglets *dispensateurs* et *fiches promotionnelles*.

Pour en savoir davantage sur leurs services, veuillez utiliser le service d'accueil et référencement du Réseau Agriconseils.



Projets spéciaux

Le Réseau Agriconseils participe à de nombreux projets spéciaux et comité de travail visant le développement des services-conseils. Voici la liste des projets et des comités auxquels le Réseau participe :

Projets

- Déploiement du service *Réflexion sur l'avenir de l'entreprise*;
- Mardis Payants 2020;
- Collaboration à l'organisation des journées horticoles du MAPAQ.

Comités

- Collectif régional de formation agricole;
- Comité des partenaires de L'ARTERRE;
- Groupe projet veaux d'embouche;
- Groupe projet en gestion des ressources humaines;
- Groupe de travail pour la journée intergénérationnelle du CRAAQ.



Satisfaction de la clientèle

Le Réseau Agriconseils mesure la satisfaction de la clientèle par l'envoi de deux sondages :

- Sondage sur les dispensateurs;
- Sondage sur les accueils et référencement.

Sondage sur les dispensateurs

En 2019-2020, le Réseau a récolté 233 réponses sur 3 683 contrats de service, un taux de participation de 6,3 %. En moyenne, il est possible d'affirmer que les producteurs sont satisfaits des services en analysant les réponses suivantes :

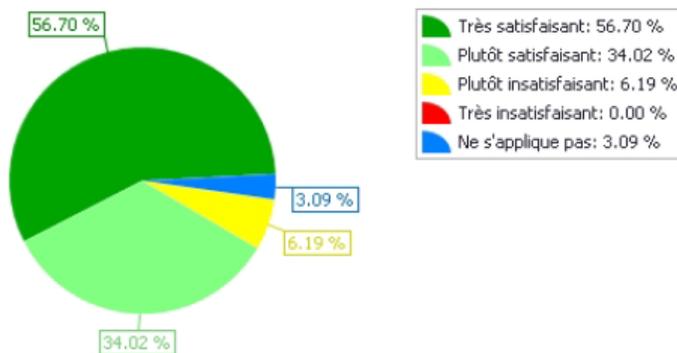
- Le conseiller a proposé des solutions adaptées à vos besoins ?
En accord à 98 %
- Dans l'ensemble les services-conseils reçus ont été utiles ?
En accord à 98 %

Sondage sur les accueils et référencements

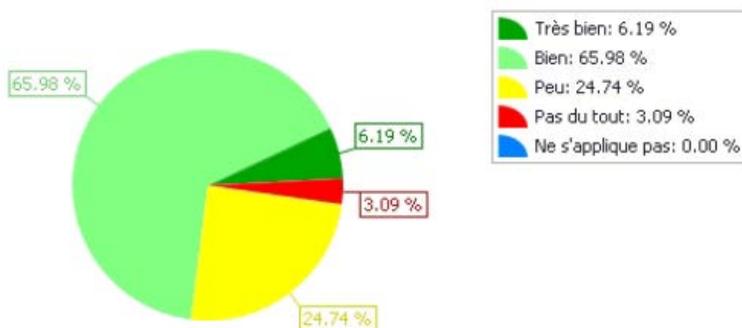
En 2019-2020, le Réseau a récolté 33 réponses sur 210 accueils et référencement réalisés, un taux de participation de 16 %.

Figure 1 : Résultats du sondage suite aux accueils et référencements

Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux services du réseau?



Diriez-vous que vous connaissez l'ensemble des services offerts par les réseaux Agriconseils?



Les services-conseils en chiffres

Administration des aides financières

Le Réseau a versé **5 344 652 \$** en aide financière pour l'ensemble des domaines d'intervention du Programme services-conseils (PSC).

C'est le plus gros montant versé à ce jour aux producteurs de la Chaudière-Appalaches depuis la création du Réseau Agriconseils.

La principale raison expliquant cette augmentation est la contribution du PSC dans le cadre du Plan de soutien aux investissements en agriculture contribuant à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique.



Services-conseils individuels : montant total d'aide financière versé annuellement aux entreprises accompagnées et par domaine d'intervention

Vous trouverez le détail des montants versés par domaine d'intervention dans le tableau 3 : Résultats des services-conseils dispensés.

Nombre d'entreprises agricoles accompagnées

Le nombre d'entreprises ayant bénéficié du Programme services-conseils en 2019-2020 est de 2 298, une augmentation de 82 entreprises (3,7 %) par rapport à l'an dernier.

Selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ, la région comptait 5 381 producteurs agricoles. Le taux d'utilisation global des services-conseils pour la région est donc de 43 % en 2019-2020. La figure 2 et le tableau 2 présentent le taux d'utilisation par MRC.

Figure 2 : Taux global d'utilisation des services-conseils par MRC

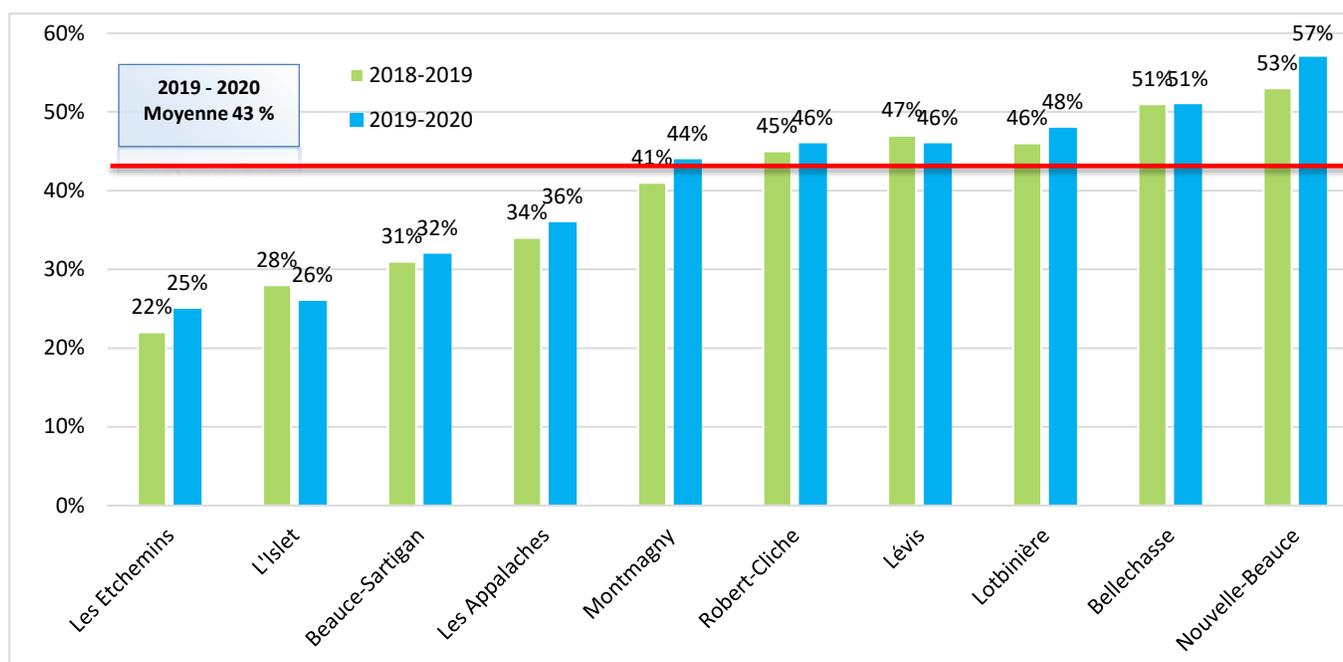


Tableau 2 : Portrait des entreprises utilisatrices par MRC

MRC	Nombre de producteurs	Nombre d'utilisateurs	Taux d'utilisation	Aide financière versée	Aide financière moyenne
Beauce-Sartigan	611	197	32%	479 811 \$	2 436 \$
Bellechasse	880	452	51%	1 073 491 \$	2 375 \$
La Nouvelle-Beauce	706	401	57%	832 973 \$	2 077 \$
Les Appalaches	722	259	36%	559 002 \$	2 158 \$
Les Etchemins	304	75	25%	152 245 \$	2 030 \$
Lévis	155	72	46%	151 240 \$	2 101 \$
L'Islet	454	120	26%	235 226 \$	1 960 \$
Lotbinière	764	365	48%	979 622 \$	2 684 \$
Montmagny	296	130	44%	349 286 \$	2 687 \$
Robert-Cliche	489	226	46%	399 622 \$	1 768 \$
Total Chaudière-Appalaches	5 381	2 297	43%	5 212 518 \$	2 269 \$

Services-conseils collectifs : nombre d'activités réalisées et leur nature à chaque année

Les services-conseils collectifs comprennent les activités collectives et les séances de codéveloppement.

Le Réseau a supporté financièrement 39 activités collectives et 9 codéveloppements.

Le montant total versé est de 97 724 \$ pour 1 851 participants.

Un résumé de chaque activité subventionnée est disponible sur le site internet du Réseau.

Éloignement

La politique d'éloignement s'applique à l'ensemble des services, lorsqu'un producteur fait appel à un conseiller dans un rayon au-delà de 100 km. Cette mesure vise à favoriser l'accès aux services-conseils sur l'ensemble du territoire.

Lors de la dernière année, le Réseau a supporté 79 producteurs pour un total de 34 409 \$, une moyenne de 436 \$ par producteur.



Le réseau en un coup d'œil

Tableau 3 : Résultats des services-conseils dispensés

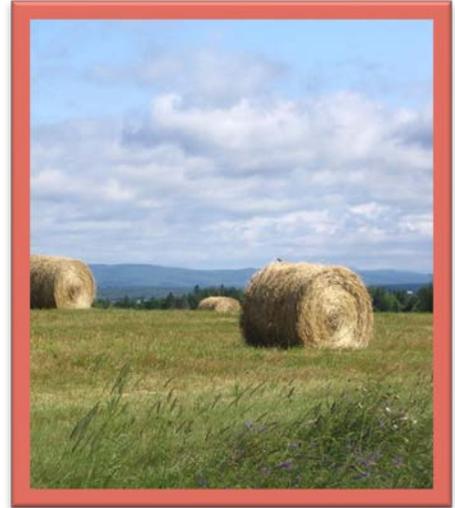
Aides financières versées au Programme	2019-2020
Total	5 344 652 \$
> Agroenvironnement	1 845 946 \$
> Gestion	1 463 521 \$
> Technique	630 758 \$
> Valeur ajoutée	18 433 \$
> Collaboration interprofessionnelle	55 708 \$
> Activités collectives	97 724 \$
> Éloignement	34 409 \$
> Bonifications régionales	67 142 \$
> Initiatives stratégiques	1 131 011 \$
▪ Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP)	40 903 \$
▪ Bonification pour les services Bovi-Expert	35 606 \$
▪ Bonification au secteur biologique	143 947 \$
▪ Bonification clientèle relève et démarrage	325 910 \$
▪ Plan de soutien en bien-être animal et efficacité énergétique	418 743 \$
▪ Réduction risques pesticides	2 518 \$
▪ Agroenvironnement – Phytoprotection	53 469 \$
▪ Agroenvironnement – Santé des sols	89 366 \$
▪ Soutien pour la réduction du plomb - acériculture	20 549 \$
> Nombre d'entreprises accompagnées	2 298
> Accueil et référencement	210
> Collaboration interprofessionnelle	51
> Activités collectives	48
> Éloignement	79

Notre plan d'action pour la prochaine année

Le plan stratégique 2018-2023 se trouve à l'annexe 1. Voici le détail des objectifs stratégiques :

Objectif stratégique 1 : Assurer le développement d'une offre de service qui s'adapte aux besoins des entreprises agricoles

- Recueillir les besoins des producteurs;
- Recueillir les besoins des dispensateurs;
- Prioriser de nouveaux services dans les domaines ou productions prioritaires.



Objectif stratégique 2 : Augmenter l'utilisation des services-conseils individuels

- Réaliser un plan de promotion et communication en fonction des priorités régionales;
- Augmenter le nombre de nouvelles entreprises utilisatrices de services-conseils.

Objectif stratégique 3 : Augmenter l'utilisation de la collaboration interprofessionnelle

- Promouvoir la collaboration interprofessionnelle auprès des producteurs, des conseillers et des intervenants;
- S'assurer de la satisfaction de la clientèle par rapport aux rencontres en collaboration interprofessionnelle.

Objectif stratégique 4 : Augmenter l'utilisation des services-conseils collectifs

- Faciliter l'organisation d'activités collectives régionales;
- Inciter les organisations admissibles à organiser davantage d'activités collectives.

Objectif stratégique 5 : Optimiser la gestion administrative

- Faciliter la présentation des résultats au conseil d'administration;
- Faciliter la transition des dispensateurs vers le nouveau programme;
- Faciliter les paiements au dispensateurs.



L'organisation

Conseil d'administration

Tableau 4 : Membres du conseil d'administration 2019-2020

Poste occupé	Nom	Représentant	Principale production	Mandat
Président	Jean Lambert	UPA-Fédération régionale Chaudière-Appalaches	Volaille / boeuf	1 an
Vice-Président	Jean-François Roy	Club-conseil en agroenvironnement	Porc	1 an
Secrétaire-trésorier	Claude Hasty	La Financière agricole du Québec (FADQ)		1 an
Administrateur	Mathieu Bisson / Linda Labrecque	Groupe conseil agricole (GCA)	Lait / porc / grandes cultures	Sortant
Administrateur	Daniel Samson	UPA-Fédération régionale Chaudière-Appalaches	Porc	Sortant
Administrateur	Marius Cloutier	Club encadrement technique (CET)	Porc / grandes Cultures	1 an
Administratrice	Andrée-Anne St-Pierre	La Relève agricole de la Chaudière-Appalaches (LARACA)	Horticulture ornementale	Sortante
Administrateur	James Allen	Collectif régional de formation en agriculture (CRFA)	Lait	1 an
Administratrice	Johanne Martel / Nadine Pelletier	MAPAQ		1 an
Administratrice	Cynthia Doyon	Collège des conseillers		Sortante
Administratrice	Geneviève Potvin	Les MRC de Chaudière-Appalaches – L'ARTERRE		Sortante

Membres du personnel

Les employés du Réseau en 2019-2020 :

- Martin Larivière, agronome, MBA, directeur;
- Isabelle Bernier, adjointe administrative, jusqu'au 15 avril 2019;
- Marie-Josée Lepage, adjointe administrative, du 10 juin 2019 au 25 octobre 2019;
- Chantal Berthiaume, adjointe administrative, depuis le 25 novembre 2019;
- Élysabeth Dubé, agente de bureau (en congé de maternité);
- Stéphanie Vachon, agente de bureau;
- Aurélie Poudrier, agente de bureau, du 29 avril 2019 au 19 septembre 2019;
- Virginie Bourget, agente de bureau, du 9 septembre 2019 au 15 novembre 2019;
- Cathy Poulin, agente de bureau; du 28 novembre 2019 au 29 mai 2020.



ANNEXE

 Plan stratégique du Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches 2018 - 2023			Adopté CA-1-20200415	
Vision : Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches s'assure que des services-conseils indépendants et de qualité soient accessibles, tant par l'approche collective qu'individuelle, et que ceux-ci favorisent l'amélioration de la performance des entreprises agricoles ainsi que le développement de leur autonomie.				
Mission régionale : Établir une offre de service diversifiée et indépendante qui répond aux besoins des entreprises agricoles et des dispensateurs, qui intègre les priorités du secteur agricole de la Chaudière-Appalaches.				
Objectifs stratégiques / Orientations	Indicateurs	Cibles	Résultats	
			2018-2019	2019-2020
1. Maintenir une offre de services qui s'adapte aux besoins des entreprises agricoles et des dispensateurs 1.1. Recueillir les besoins des producteurs 1.2. Recueillir les besoins des dispensateurs 1.3. Prioriser de nouveaux services dans les domaines ou productions prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaction de la clientèle <ul style="list-style-type: none"> Dispensateur Réseau / Acc. et réf. Nombre de participation à des groupes de travail Organisation d'une journée réseautage et consultation des dispensateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de satisfaction supérieur à 90 % Taux de satisfaction supérieur à 90 % Suivi de 4 comités 1 journée de réseautage par année 	97 % 90 % 4 1	98 % 91 % 4 1
2. Augmenter l'utilisation des services-conseils individuels 2.1. Réaliser un plan de promotion annuel selon les priorités établies 2.2. Augmenter le nombre de nouvelles entreprises utilisatrices de services-conseils	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'utilisation des services-conseils Nombre de nouvelles entreprises Plan de promotion réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter de 1 % par année 5 % sur 5 ans 50 nouvelles entreprises Plan de promotion réalisé 	41 % 205 Réalisé	43 % 746 ¹ Réalisé
3. Augmenter l'utilisation des services en collaboration interprofessionnelle 3.1. Promouvoir la collaboration interprofessionnelle auprès des producteurs, des conseillers et des intervenants 3.2. S'assurer de la satisfaction de la clientèle par rapport aux rencontres en collaboration interprofessionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de rencontres Plan de promotion réalisé Satisfaction de la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> 90 rencontres Plan de promotion réalisé Taux de satisfaction supérieur à 90 % 	47 Réalisé N/D	51 Réalisé 100 %
4. Augmenter l'utilisation des services-conseils collectifs 4.1. Augmenter le nombre d'activité collective et de rencontre de codéveloppement subventionnées 4.2. Augmenter la participation aux activités collectives	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités collectives et de rencontres de codéveloppement Nombre de participants (producteurs et autres) 	<ul style="list-style-type: none"> Cibles à déterminer suite à la réalisation de la 1ere année 	31 2 2 835	39 9 1 851
5. Optimiser la gestion administrative	<ul style="list-style-type: none"> Taux de charge administrative du Réseau 	<ul style="list-style-type: none"> Inférieur à 10 % 	5,0 %	6,3 %

¹ En 2019-2020 tous les contrats en agroenvironnement sont considérés comme de nouvelles entreprises

 PARTENARIAT
CANADIEN pour
l'AGRICULTURE

Canada  Québec 